

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 9 mars à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Jacques DEAS, Monique DINET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Sophie GUYON à Robert NATALE, Jean-Louis HOTTLET à Christian RAYOT, Fatima KHELIFI à Pierre OSER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS, Frédéric ROUSSE à Jean Claude TOURNIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 27 février	Le 27 février	En exercice	41
		Présents	28
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Robert NATALE est désigné.

2017-02-06 Vote du DOB-Service Ordures Ménagères

Rapporteur: Christian RAYOT

Préambule

➤ Des dépenses supplémentaires :

Cette année, le poids financier de l'envolée des tarifs à l'incinération concernant les ordures ménagères et les encombrants, vient peser un peu plus sur nos dépenses de fonctionnement, avec une augmentation de 7% du tarif à l'incinération, soit 16.63 % en 2 ans pour un surcoût de 115 612 €.

➤ Des économies réalisées :

Nous sommes en régie pour la facturation depuis le 1^{er} janvier 2015. Le marché qui nous lie à la société Plastic Omnium est arrivé à son terme le 31 mai 2016. Leurs nouvelles prestations se limitent à la mise à disposition du système d'identification des bacs ainsi que sa maintenance.

La reprise en régie nous a donc permis une économie de 41500 € sur 2016 et nous permettra une économie de 71 151 € sur 2017.

L'acquisition d'un châssis-cabine à bras hydraulique au lieu de la location nous permettra une économie de 45 000 €.

➤ Une nouvelle déchetterie :

Le marché d'étude et de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'une déchetterie sur la commune de Florimont a été attribué le 1^{er} juin 2016. Des fouilles archéologiques ont été réalisées en juillet 2016. Les marchés de travaux seront lancés en mars 2017 pour un démarrage des travaux prévu en mai 2017. Nous espérons ouvrir le site au public début septembre 2017.

QUELQUES CHIFFRES :

Selon le dernier référentiel national de l'ADEME datant de 2013, la moyenne d'ordures ménagères par an et par habitant sur le territoire français est de **288 kg**. Sur le périmètre de la CCST, la moyenne est de **154 kg/an/hab**.

Concernant la collecte sélective, la moyenne nationale se situe à **48 kg** par an et par habitant, la moyenne des habitants du sud territoire est de **66 kg/an/hab**.

En comparaison, la communauté d'agglomération du GRAND BELFORT se trouve sur la moyenne de **262 kg/an/hab** pour les ordures ménagères et de **57/kg/an/hab** pour la collecte sélective.

En 2016 avec 1 636 tonnes d'emballages ménagers collectés et recyclés, notre engagement a permis :

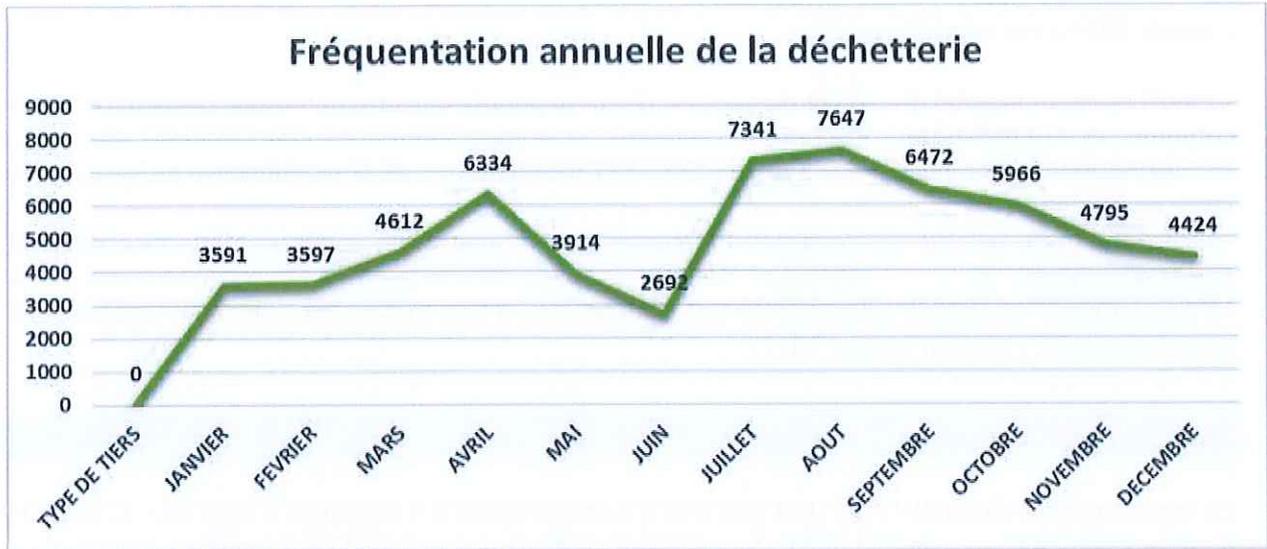
- **l'économie de 1 142 tonnes de CO2 soit l'équivalent de 640 voitures circulant pendant une année,**
- **l'économie de 130 837 litres de pétrole soit l'équivalent de 1 137 pleins d'essence,**
- **la fabrication de 1 997 882 bouteilles de verre dans les verreries françaises.**

BILAN D'ACTIVITE :

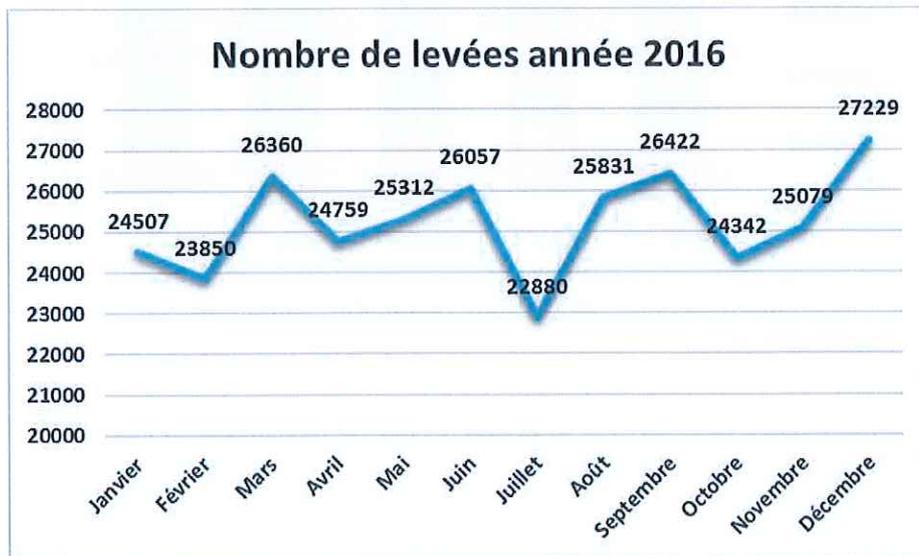
Pour l'année 2016, nous avons comptabilisé 61 385 passages à la déchetterie de Fêche l'église, 302 628 levées de bacs, et distribué 7 855 badges depuis la mise en place du contrôle d'accès.

Fréquentation de la déchetterie :

TYPE DE TIERS	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
ADMINISTRATION	84	78	115	78	48	43	109	123	133	147	134	126
ASSOCIATION	5	3	6	5	4	1	4	5	9	3	7	5
COLLECTIVITE	0	2	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
IMMEUBLE	32	38	41	37	27	14	52	34	42	32	28	21
PARTICULIER	3470	3476	4450	6214	3835	2634	7174	7484	6288	5784	4626	4272
TOTAL	3591	3597	4612	6334	3914	2692	7341	7647	6472	5966	4795	4424



Suivi annuel du nombre de levées de bacs :



Les éléments marquants de 2016

L'année 2016 a été marquée par :

- l'attribution du marché d'étude et de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchetterie sur la commune de FLORIMONT.
- L'attribution du marché de mise à disposition, de l'installation et de la maintenance du système de levée embarqué.
- L'attribution du marché de fourniture de bacs roulants à couvercle jaune ou bleu, puce RFID et pièces détachées.
- l'acquisition d'un châssis-cabine de 26 tonnes de PTAC, à bras hydraulique destiné à recevoir une benne déposable (livré en janvier 2017).

État actuel de la dette

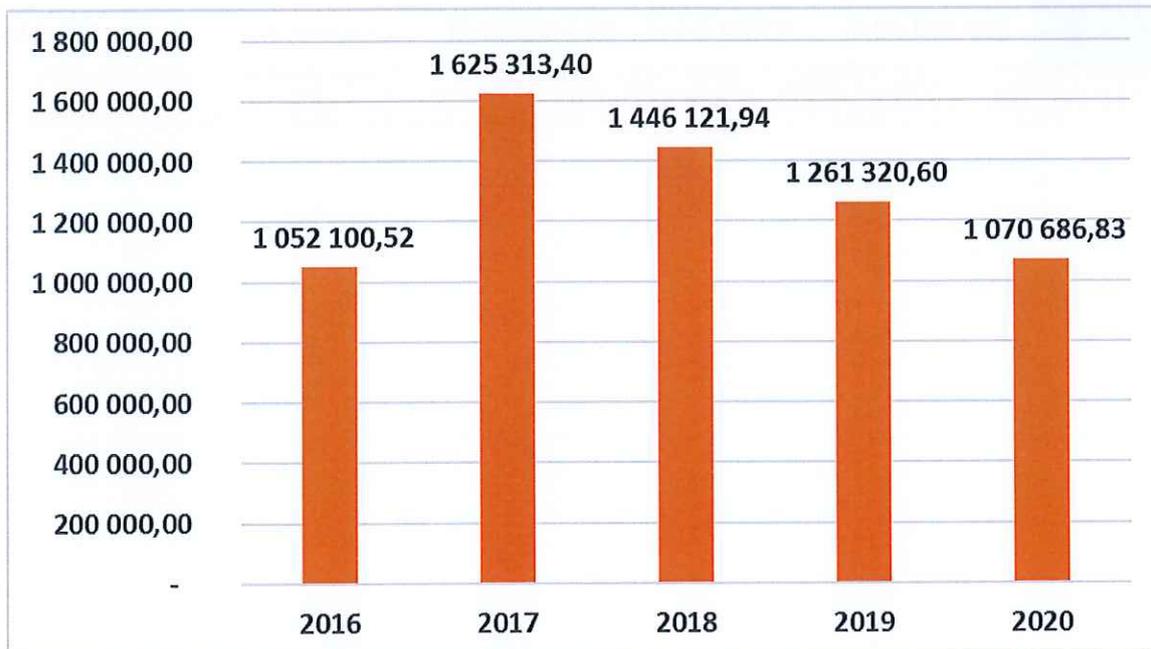
Le capital restant dû en 2017 est de 1 625 000 € correspondant à 5 emprunts à taux fixe. L'encours remboursé en 2017 sera de 223 000 € dont 179 000 € de capital et 44 000 € d'intérêts.

Nous avons contracté un emprunt de 700 000 € en 2016. Cet emprunt est destiné à la construction de la déchetterie sur la commune de FLORIMONT, ainsi qu'à l'acquisition du châssis-cabine de 26 tonnes à bras hydraulique.

Evolution de l'annuité de la dette



Capital restant dû



Les investissements 2016 : 386 559.34 €

Dont :

L'acquisition d'un châssis-cabine 144 000 €

L'achat de bacs 34 174.32 €

L'acquisition du terrain pour la construction de la déchetterie 10 000 €

La réfection du garage 14 457.60 €

La maîtrise d'œuvre et le bornage de la déchetterie 31 632 €

Une image du compte administratif 2016

Les premières projections laissent apparaître :

- un **résultat d'exercice excédentaire** à hauteur de **31 607.54 €** et un **résultat cumulé en fonctionnement** lui aussi **excédentaire de 458 584.72 €**.

- un **résultat excédentaire** à la section d'investissement de **829 260.98 € en 2016 (prêt débloqué en fin d'année)** et un **résultat cumulé excédentaire de 924 262.52 €** en incluant l'excédent reporté 2015.

- des **restes à réaliser** à hauteur de **224 089.60 € en dépenses**, et à hauteur de **121 241.32 € en recettes**.

- **Soit un excédent global y compris RAR de : 1 279 998.96 €**

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le

Bessey
Levallois

ID : 090-249000241-20170309-2017_02_06-DE

Restes à réaliser à inscrire en

investissement au budget 2016

	Résultats 2016	Résultats 2015 reportés	Tous exercices confondus		
Fonctionnement	31 607.54 €	426 977.18 €	458 584.72 €	Dépenses	224 089.60 €
Investissement	829 260.98 €	95001.54 €	924 262.52 €	Recettes	121 241.32 €

Les orientations 2017

Les tarifs 2017

Une augmentation à prévoir pour faire face à :

- de nombreuses incertitudes

Nous avons absorbé les augmentations du SERTRID en 2015 et en 2016 de 9 et 7 %, et ce, sans répercussion sur la facture des usagers. Il n'y a pas d'augmentation du coût de l'incinération en 2017. En sera-t-il de même en 2018 ?

Deux projets du SERTRID nous inquiètent : une nouvelle tarification comprenant une part fixe à l'habitant ou à la tonne, ainsi que la reprise de la compétence tri.

- la perte de soutien financier (-46 000 €)

Le Plan Local de Prévention des Déchets a pris fin en 2015, soit une perte de soutien de 46 000 €.

- différentes augmentations (+40 800 €)

Le coût de traitement du tri (20 000 €), l'augmentation de la Taxe générale des activités polluantes de 8,24 € à 12 € la tonne sur les encombrants et les ordures ménagères (20 800 €).

Il est par conséquent proposé d'augmenter de 3% la part fixe et la part variable à compter du 2^{ème} semestre 2017, à noter que la redevance n'a pas augmenté depuis 2011.

Proposition de la nouvelle grille tarifaire :

Niveau tarifaire	Litrages	Coût participation/an 2016	Nouveau tarif 2017	Coût présentation bac bleu 2016	Nouveau tarif 2017
A	80 L	102,65	105,73	1,50	1,55
B	120 L	143,7	148,011	1,83	1,88
C	140 L	181,51	186,9553	2,00	2,06
D	180 L	240,94	248,1682	2,33	2,40
E	240L	298,2	307,146	2,82	2,90
F	360 L	397,6	409,528	3,80	3,91
G	500 L	520,78	536,4034	4,95	5,10
H	660 L	662,32	682,1896	6,26	6,45
I	770 L	759,56	782,3468	7,18	7,40

Pour une famille de 4 personnes avec une présentation par mois la facture semestrielle s'élèverait à 138.48€ au lieu de 134.45€.

L'augmentation de 3 % ne portera que sur le 2^{ème} semestre puisque la facturation du 1^{er} semestre a déjà été effectuée, **soit une recette supplémentaire de 31 580.13 €.**

Les projets

Afin de desservir au mieux la totalité des habitants de la Communauté de Communes du Sud Territoire et de réduire le nombre de passages toujours plus important surtout en fin de semaine (jusqu'à 600 voitures le samedi), notre collectivité souhaite construire une deuxième déchetterie sur la commune de Florimont. Le coût estimatif des travaux s'élève à 600 000 €.

Nous projetons également l'acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères. La benne en service actuellement deviendra notre camion de secours.

Evolution de la redevance incitative



A noter que la participation des usagers est stable depuis 2005, elle varie légèrement en fonction du taux de présentation du bac bleu.

Les grandes lignes du budget primitif 2017**En fonctionnement****Les dépenses 2017 : 3 083 400.00 €****Dont notamment :****Charges à caractère général et frais de personnel représentent 1 839 400.00 €**

- Traitement des déchets
1 541 000.00 €
- Frais de personnel
851 000.00 €
- Carburants
65 000.00 €
- Entretien matériel roulant
60 000.00 €

Charges financières (intérêts d'emprunts) 54 000.00 €**Dotation aux amortissements 311 000.00 €****Les recettes 2017 : 3 460 474.72 €****Dont notamment :**

- Participation des usagers 2 183 000.00 €
- Soutien des Eco-organismes 573 500.00 €
- Vente de matériaux 228 900.00 €
- Excédent reporté
458 584.72 €

**Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 377 074.72 € à la fin de l'exercice 2017.
(sans report : -81 510 €)****En investissement****Les dépenses 2017: 1 580 927.84 €****Dont notamment :**

Remboursement d'emprunts en capital	179 191.46 €
Restes à réaliser	224 089.60 €
Autres constructions	710 000.00 €
Installations générales	70 142.94 €
Matériel de transport	260 000.00 €

Une enveloppe de 1 156 646.78 € sera disponible pour diverses opérations : la construction de la déchetterie de Florimont, l'acquisition d'une benne à ordures ménagères, l'achat de bacs, la vidéosurveillance des deux sites, l'achat de mobilier et de matériel informatique.

L'équipement de la nouvelle déchetterie : acquisition d'un chariot élévateur, acquisition de bennes pour la déchetterie, contrôle d'accès...

Les recettes 2017 : 1 580 927.84 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2017

Reçu en préfecture le 13/03/2017

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 090-249000241-20170309-2017_02_06-DE

Dont notamment :

- Provision aux amortissements
- FCTVA
- Restes à réaliser
- Subvention d'investissement
- Excédent reporté

311 000.00 €

98 424.00 €

121 241.32 €

126 000.00 €

924 262.52 €

Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 580 927.84 € €

Le Conseil communautaire après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire**
- **D'adopter le Débat d'Orientation Budgétaire**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 13 MARS 2017

Le Président,



Le Président,

